

# Le guide pour trier

## Les Emballages Ménagers Recyclables

Astuces, Coûts, Idées reçues, Erreurs de tri



Syndicat Centre Hérault

### Les points tri : une couleur pour chaque flux

Près de 300 points tri sont présents sur le territoire du Syndicat Centre Hérault.

Ils sont à votre disposition dans votre commune.



Ils regroupent 3 colonnes. La couleur de l'étiquette collée sur la colonne ou la couleur du contour de la trappe peut vous renseigner sur le flux à y déposer :

#### Le vert

la colonne à verre

#### Le bleu

la colonne à papier

#### Le jaune

la colonne à Emballages Ménagers Recyclables.



Méconnaissance ou incivilité, en 2014, 37 % des déchets déposés dans les colonnes des emballages ménagers recyclables du territoire ont été refusés par le centre de tri de Pézenas où ils sont acheminés. C'est beaucoup trop et cela a un coût pour la collectivité.

Le Syndicat Centre Hérault, qui gère la collecte des points tri et le transport vers les filières de recyclage, vous donne des explications et repères pour vous aider à adopter les bons gestes de tri et éviter les erreurs.

Pour connaître le point tri le plus proche de votre domicile, consultez le site internet :

[www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)



# sur la colonne à emballages ménagers recyclables ?

Voici les 4 bonnes questions à se poser pour éviter de se tromper.



**1** Est-ce un emballage ?

Oui

Non

Attention, des objets en matière potentiellement recyclable (bois, métal, plastique) ne peuvent pas être recyclés dans la filière des emballages. Exemple : vaisselle, jouet, meuble, équipement, stylo...

**2** Contenait-il un produit chimique ?

Non

Oui



En déchèterie : peinture, colle, acide, amoniacque...



**3** En quelle matière est-il fait ?

en plastique

en métal

en cartonnnette

en brique

en bois

en verre



dans la colonne à emballages recyclables entièrement vidés, non emboîtés et sans sac !



dans la colonne à verre

**4** Sous quelle forme plastique est-il présenté ?

Uniquement les bouteilles et les flacons



dans la colonne à emballages entièrement vidés, avec bouchon vissés, non emboîtés et sans sac !

Non emboîtés



Autres

pots, barquettes, sachets, films, sacs...



Ils ne sont pas recyclables





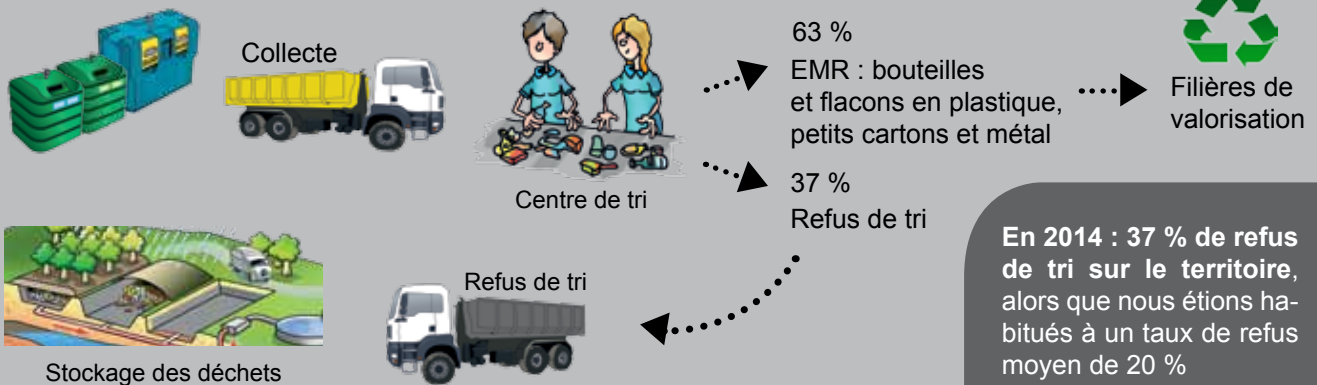
# les recettes et des dépenses

Chaque mois, le Syndicat Centre Hérault contrôle la qualité des déchets collectés dans les colonnes à emballages au centre de tri de Pézenas où ils sont acheminés. L'enjeu est de taille car les tonnes de matières collectées recyclables rapportent des recettes au Syndicat Centre Hérault qui traite vos déchets.

**La caractérisation** consiste à peser chaque matière contenue dans un échantillon d'emballages collectés par le syndicat (plastique, métal, cartonnée) et de définir leurs taux. Cela permet de calculer les tonnes de chaque matière collectée, qui ont une valeur marchande différente selon le cours du marché.

**Les refus de tri** sont les matières indésirables qui auraient dû aller dans les bacs gris ou en déchèterie. Elles sont aussi pesées lors de la caractérisation pour définir un taux de refus de tri, appliqué sur le nombre de tonnes d'emballages collectés. On calcule ainsi la quantité de refus, qui occasionne un surcoût (plus de tri, plus de transport et stockage).

## Les refus de tri : un coût supplémentaire



## Des erreurs qui pèsent sur le budget !

Des erreurs à éviter qui augmentent le poids et la part des refus de tri dans la collecte des emballages ménagers recyclables :

- Les bouteilles en plastique non vidées et les bouteilles en verre



- Les objets qui semblent en matières recyclables (bois, plastique...), mais qui ne sont pas des emballages : objet, appareil, jouet...



En déchèterie, ils seront recyclés.

## Pourquoi recycler ?



### • Cela rapporte de l'argent

Grâce à la vente des matières recyclables (plastique, cartons et métal) et aux soutiens financiers d'Éco-emballages, le Syndicat Centre Hérault dispose d'un budget complémentaire pour gérer le traitement des déchets. Cela contribue à stabiliser le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

### • C'est bon pour l'environnement

Recycler la matière, puis l'utiliser pour fabriquer de nouveaux produits, permet d'éviter de puiser davantage dans les réserves de matières premières, de générer des déchets et des nuisances environnementales.

### • Cela crée des emplois

Plus de 33 000 emplois non délocalisables sur le territoire français (source : consoglobe.com).



# Les erreurs de tri



Boîte de beurre



Boîte de surimis



Paquet de bonbons



Boîte en bois



Pots de yaourts



Barquettes polystyrènes



Emballage gellules



Films plastiques



Filets



Gourdes compotes



Emballage de beurre



Stylos



Ballon en plastique



Collyre



Boîte de vis

Ils ne sont pas recyclables



## Les idées reçues sur le plastique

**Il existe plusieurs plastiques différents : VRAI**

Chaque type de plastique a des propriétés différentes. L'industrie a créé un système de sept codes de 1 à 7. Le plastique doit donc être trié par type pour le recyclage.

**Tous les plastiques sont recyclables : FAUX**

Ils ne sont pas tous recyclables car il n'existe pas encore de filière de valorisation économiquement viable pour chaque type de plastique. De plus, les contraintes techniques ne sont pas encore toutes maîtrisées.

**Sur le territoire du Syndicat Centre Hérault, 2 types de plastique se recyclent : VRAI**

Le nombre de plastiques recyclés varie selon chaque territoire. Sur le nôtre, 2 plastiques sont recyclables : le Polyéthylène Terephthalate clair et foncé (PET) et le Polyéthylène haute densité (PEHD). Vous pouvez les reconnaître en regardant le numéro inscrit dans le ruban de Moëbius, sous la bouteille ou le flacon :

PET :  PEHD : 

En cas de doute ou pour tout renseignement, contactez le **04 67 88 18 46**

Syndicat Centre Hérault • **Prévention, tri, valorisation et traitement des déchets**

Route de Canet 34800 ASPIRAN • [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)